

3. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection du pont des Pointus

Numéro d'investissement	Conseil général 2024/10
Mandant	Conseil communal – M. Stéphane Delley
Chef de projet	M. Guy Delley

1. Contexte

Voilà maintenant plus de 60 ans que nous avons le plaisir de traverser le pont dit « des Pointus ». Il permet de rejoindre l'autre rive pour continuer une balade qui nous dirige le long du lac sur les passerelles. C'est une structure essentielle pour le bon fonctionnement de la zone.

A ces débuts en bois, le pont est devenu en acier au fil du temps. Afin de permettre les travaux de dragage du port, le pont a dû être enlevé temporairement. Lors de ces travaux, il a été constaté que les culées en béton avaient bougées, phénomène probablement dû à la présence du castor, qui nous donne bien du fil à retordre, et bien évidement au temps et à l'érosion.

Afin de garantir la sécurité des usagers, le pont a été démonté. Il est évident que la situation n'est pas optimale et ne peut pas restée comme cela. Avec ce projet de réfection, l'objectif est d'améliorer l'accès, tout en préservant l'écosystème et en minimisant l'impact environnemental.

Le design du pont intègre des matériaux écologiques et durables, choisis par leur faible impact sur l'environnement. La structure sera également conçue pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage naturel, utilisant des techniques de construction qui réduisent les perturbations du sol et de l'eau. La construction d'un pont dans une réserve naturelle a des objectifs spécifiques qui visent à concilier l'accès humain et la protection de l'environnement. Le pont pourra également stimuler le tourisme durable.

2. Périmètre

Après l'évaluation de la nécessité du pont, de ses impacts potentiels sur l'environnement, des différentes autorisations et du permis de construction, le nouveau pont devra répondre aux problématiques actuelles qui sont l'érosion et les futures crues. En analysant les différentes variantes, matériaux et formes, nous avons opté pour une structure en bois qui sera légèrement plus haute et plus longue que l'ancien pont. Il y aura également un décalage des culées pour sa pérennité dans le temps.

Objectifs:

- Améliorer l'accessibilité entre les deux rives
- Réduire le temps de trajet pour les usagers
- Soutenir le développement local et régional
- Offrir une infrastructure sécurisée pour le passage des piétons, réduisant ainsi les risques d'accidents
- Minimiser l'impact sur la faune et la flore
- Intégrer des matériaux durables et locaux



- Être conçu pour résister aux intempéries et à l'usure, minimisant ainsi les besoins de maintenance
- Amélioration de l'expérience des visiteurs dans la réserve de la Grande Cariçaie.

3. Planning

Avril-novembre 2024	Mise en place du projet
Décembre 2024	Demande d'un crédit d'engagement
Début d'année 2025	Travaux du nouveau pont
Printemps 2025	Utilisation du pont

4. Coût

Le projet comprend :

С)émo	lition	des	cu	lées	:

Sous total Démolition	CHF	7'000.00
 Démolitions et démontages 	CHF	5'000.00
 Installation de chantier 	CHF	2'000.00

Culées en béton :

 Travaux en régie 	CHF	3'000.00
 Installation de chantier 	CHF	10'000.00
 Coupes de bois et défrichements 	CHF	3'000.00
 Epuisement des eaux 	CHF	500.00
 Fouilles et terrassements 	CHF	4'000.00
 Constructions en béton coulées sur place 	CHF	28'000.00
Sous total culées en béton	CHF	48'500.00

Pont en bois:

Sous total passerelle bois		CHF	79'000.00
•	Construction bois (pont de 19 m)	CHF	77'000.00
•	Installation de chantier	CHF	2'000.00

Honoraires ingénieur :

 Honoraires 		<u>CHF</u>	25'000.00
Sous total honoraires ingénieur		CHF	25'000.00
Les divers et imprévus		CHF	16'300.00
	TOTAL HT	CHF	175'800.00
	TVA 8.1 %	CHF	14'239.80
	TOTAL TTC	CHF	190'039.80
	ARRONDI	CHF	191'000.00



5. Financement et amortissements

Financement par emprunt en cas de liquidités courantes insuffisantes.

- Intérêts : 2.00 %
- Amortissements :sur 20 ans, soit 5% par an soit CHF 9'550.00 dès l'année qui suit la fin des travaux.

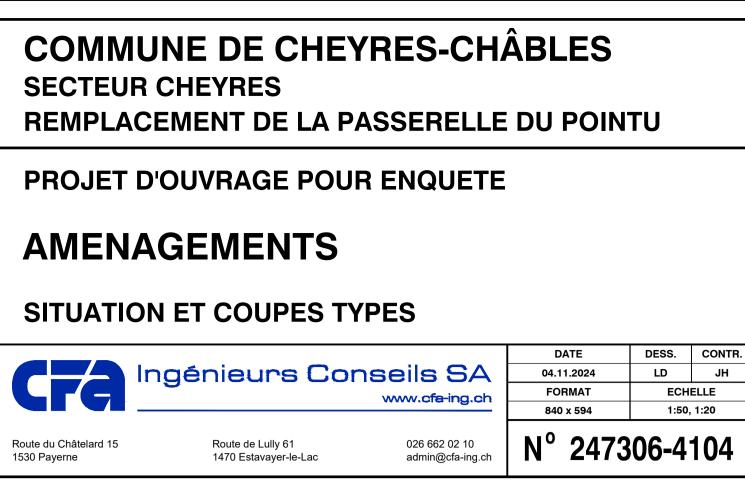
6. Proposition de décision

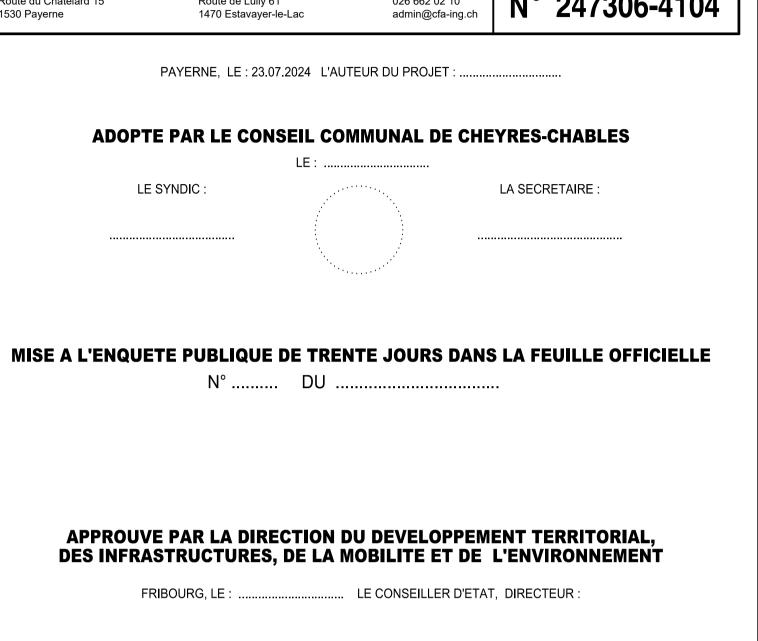
En conclusion, ce projet de construction est essentiel pour le développement durable de la zone. Il répond à un besoin en matière d'infrastructures.

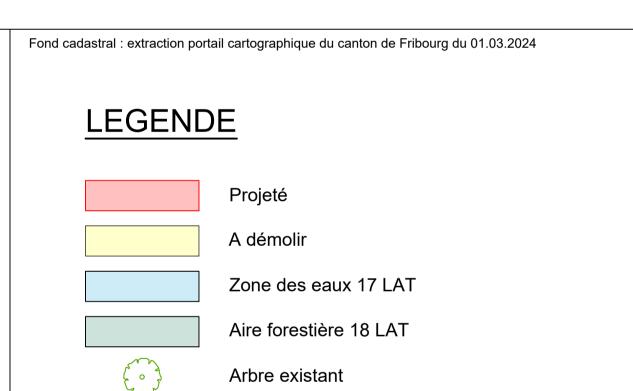
En conséquence le Conseil communal demande au Conseil général :

• d'octroyer un crédit d'engagement de CHF 191'000.00 pour la réfection du pont des Pointus

Cheyres, le 4 novembre 2024 Stéphane Delley, Conseiller communal







COUPE TYPE B-B 1:20

